



**PROJET FEM/BANQUE MONDIALE « GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES DANS LA  
REGION DE L'ORIENTAL »  
DON DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL N°: TF012284**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°03/2017/GIZC/C**

**Consultant chargé du suivi de la 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'installation du Récif Artificiel  
au large de Boudinar « Assemblage et immersion »**

Le Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement a reçu un financement de la Banque Mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Consultant chargé du suivi de la 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'installation du Récif Artificiel au large de Boudinar « Assemblage et immersion »**.

La présente mission a pour objet l'assistance technique du maître d'ouvrage de cette activité pour la supervision et le contrôle des travaux d'assemblage et d'immersion du récif artificiel au niveau du site de Boudinar.

La durée de la prestation est de 2 mois.

Le consultant aura donc la charge de respecter toutes les dispositions du CPS notamment l'exécution des missions suivantes :

- Assister le maître d'ouvrage dans le déroulement, le contrôle, le suivi et la réception des travaux d'assemblage et d'immersion des blocs du récif artificiel au large de Boudinar ;
- Vérification sous marine du positionnement et de l'état des blocs immergés ;

Le Directeur des Programmes et des Réalisations au Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement et Directeur National du Projet, invite les firmes de consultants (BET) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant les qualifications requises et les expériences pertinentes pour l'exécution desdites prestations objet du présent AMI.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte basées sur i) les ressources humaines dont dispose la firme : au moins un chef d'équipe spécialisé dans les travaux maritimes et un plongeur et sur ii) les références techniques des prestations similaires à l'objet de la présente prestation.

Il est porté à la connaissance des Consultants que les dispositions des Directives de Consultants, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables (Paragraphe 1.9 des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID en date de Janvier 2011).

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en formant un groupement solidaire ou un accord de sous-traitant.

Le consultant sera sélectionné par la méthode SQC (Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants) selon les Directives précitées.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **28 février 2017 à 10h00**.

**Directeur National du projet GIZC (Directeur des Programmes et des Réalisations),  
Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement,  
chargé de l'Environnement,**

**N° 9, Avenue Al Araâr , Secteur 16, Hay Riad Rabat, Maroc**

**Tél : + 212 5 37 57 66 41/+ 212 5 37 5718 13**

**Fax : + 212 5 37 57 66 42/+ 212 5 37 5718 13**

**E-mail: « [lakhlihafsa.env@gmail.com](mailto:lakhlihafsa.env@gmail.com) »**